

Le journal des passionnés du Tourisme Équestre

L'ESTAFETTE

Comité National de
**TOURISME
ÉQUESTRE**



N° **135**

DÉCEMBRE
JANVIER
FÉVRIER 2018

OUTILS

PROFITEZ DE L'HIVER
..... 12



RÈGLEMENTATION

**COHABITER AVEC
LES CHASSEURS**
..... 17



**ACHETEZ
VOS BILLETS!**
sur www.salon-cheval.com

PARIS HORSE WEEK 2017




**SALON DU
CHEVAL
DE PARIS**
2017

**25 NOV
03 DEC**

PARIS NORD VILLEPINTE

CHAMPIONNAT DU
**MONDE
DU CHEVAL
ARABE**
ARABIAN HORSE WORLD CHAMPIONSHIP
24 AU 26 NOVEMBRE

CONCOURS HIPPIQUE
**INDOOR
DE PARIS**
PRO. AMATEUR, CLUB, PONEY
25 NOV. AU 3 DÉC.

SPORT & SPECTACLE
**NUIT DU
CHEVAL**
25 ET 26 NOVEMBRE


**LONGINES
MASTERS**
PARIS
30 NOV. AU 3 DÉC.

© Pirita - Celine Bocchino

Une manifestation officielle du
CENECA
Centre National des Equitables
& Concours Agraires

COMEXPOSIUM


FÉDÉRATION FRANÇAISE
D'ÉQUITATION

FEI

www.salon-cheval.com

sommaire

Les brèves	4
Publication	8
◆ Guide fédéral des Galops® 1 à 4 de Pleine Nature	
Événements	9
◆ Retour sur les Rencontres du Tourisme équestre 2017	
Infrastructures	10
◆ Le tourisme équestre en France et au-delà de ses frontières	
◆ Profitez de l'hiver	
◆ Développer le tourisme équestre en région	
◆ Devenir bénévole du tourisme équestre	
Attelage	16
◆ Meneurs et cavaliers, conservateurs du patrimoine	
Infos juridiques	17
◆ Cohabiter avec les chasseurs	
Randonneurs en herbe	19
◆ Les nuages	
◆ Randonner en hiver	
◆ Jeux	

ÉDITO

Contribuer au Tourisme équestre

Ces 13 et 14 novembre se sont déroulées à Nîmes les Rencontres du Tourisme équestre. Environ 120 personnes, représentants de centres de tourisme équestre, organisateurs d'activités et organes régionaux et départementaux de la FFE ont été réunis pour une réflexion sur l'itinérance à cheval et sa promotion.

En présence du président de la FFE, Serge Lecomte, les deux plénières et les quatre tables rondes ont permis de présenter les objectifs fédéraux de l'olympiade pour l'équitation d'extérieur, mais surtout d'échanger autour des bonnes pratiques et retours d'expériences des différents congressistes venus des quatre coins de France.

A l'heure où la réforme territoriale est effective, ces Rencontres ont également permis d'aborder le fonctionnement du tourisme équestre tel qu'il pourra se développer dans les 13 régions métropolitaines à compter de janvier 2018.

La FFE-CNTE propose une multitude de produits pour développer la pratique : les plate-formes numériques, GeoCheval.com et Achevalenfrance.com, qui permettent de consulter l'offre de tourisme équestre en France et de préparer ses vacances à cheval, mais aussi des formations au balisage équestre et à la collecte GPS pour aménager et qualifier les itinéraires.

Les vidéos thématiques, disponibles sur FFE TV, accompagnent les cavaliers pour parfaire leurs connaissances ainsi que leurs enseignants pour former les amoureux de l'équitation d'extérieur aux Galops de Pleine nature. Le Guide fédéral des Galops® 1 à 4 de Pleine Nature sera d'ailleurs édité début 2018.

Enfin, les manifestations de tourisme équestre, telles que la Journée nationale de l'attelage de loisir ou la Semaine européenne du Développement durable, constituent une formidable vitrine pour promouvoir auprès du plus grand nombre nos activités de tourisme équestre.

Ces outils mis à disposition par la FFE-CNTE doivent s'inscrire dans l'action de chacun en faveur du tourisme équestre, qui dispose là d'une belle carte à jouer.

Cavalier ou meneur d'extérieur, si vous souhaitez contribuer au développement de l'équitation de pleine nature, rapprochez-vous de votre Comité Régional ou Départemental de Tourisme Equestre.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente fin d'année et vous présentons nos meilleurs vœux pour 2018.

Jean-Pierre Blache, Président, et le Comité directeur du CNTE.



Jean-Pierre Blache,
Président du CNTE



L'Estafette, trimestriel, n°135, est la revue officielle du Comité National de Tourisme Équestre.

Siège social : CNTE - FFE Tourisme, Parc Équestre, 41600 LAMOTTE, Tél. : 02 54 94 46 00, Email : tourisme@ffe.com

Directeur de la Publication :

Le Président du CNTE.

Rédacteur en chef : Frédéric Bouix.

Secrétariat de Rédaction : Louise Kufel.

Ont collaboré à ce numéro : Laura Billès, Marion Borbely, Mandy Chedozeau, Hervé Delambre, Cécilia Do-Teggour, André Grassart, Claude Lux, Rémi Thoret.

Charte graphique : IMMAX

Mise en page : FFE - Jennifer Le Ny.

Imprimerie : Corlet Roto, Ambrières les Vallées.

Commission paritaire : N° 0715 G 86918

N° ISSN : 1276-7905

Dépôt légal : à parution.

Tirage : 86 670 exemplaires.

Photo de couverture :

© Fotolia/lenkadan



Au national

À VOS AGENDAS

- **JANVIER 2018:** Sortie du Guide fédéral des Galops® 1 à 4 de Pleine Nature
- **15 AVRIL 2018:** 15^{ème} Journée Nationale de l'Attelage de Loisir. Renseigner vos manifestations dès le 1er mars sur l'espace Club SIF.
- **30 MAI AU 5 JUIN 2018:** Semaine Européenne du Développement Durable

EDITION

Cheval nature 2018

Le Comité National de Tourisme Equestre édite chaque année l'annuaire officiel des établissements labellisés de Tourisme Equestre en France. Outil indispensable pour préparer vos escapades équestres, Cheval nature recense plus de 700 adresses de structures proposant des activités de tourisme à cheval, ainsi que les coordonnées des Comités Régionaux et Départementaux de Tourisme Equestre.

Cheval nature 2018, c'est 108 pages, des centaines de photos couleurs et de nombreux renseignements sur le tourisme à cheval et en attelage en France, une sélection d'établissements proposant des randonnées en Europe et à l'international pour tous les cavaliers à la

recherche de nature, d'évasion et d'aventure.

Vous êtes titulaire d'une licence FFE, n'hésitez pas à commander gratuitement votre catalogue auprès du service Tourisme en vous rendant sur ffe.com/tourisme rubrique Publications.



GEOCHEVAL PRÉSENTÉ À LA CONFÉRENCE DES SIG 2017

Mercredi 11 octobre 2017, la FFE-CNTE était présente à la conférence SIG 2017 organisée par Esri, référence mondiale en

terme de solution SIG (Système d'Information Géographique), utilisée dans la plupart des collectivités et entreprises qui

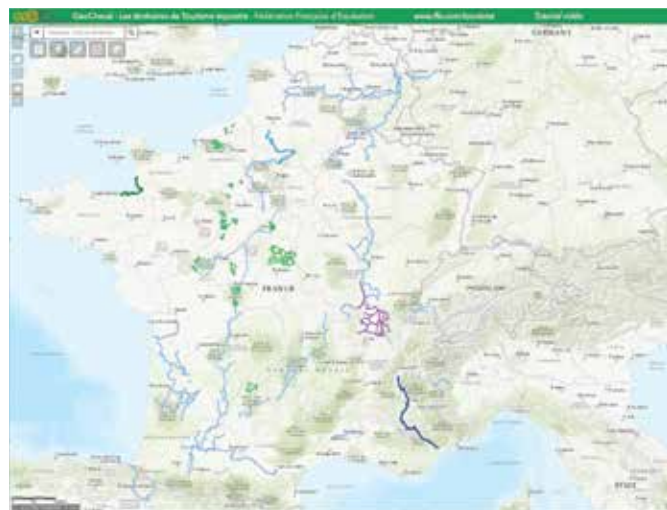
exploitent et gèrent des données géographiques. Cette conférence est le rendez-vous annuel des géomaticiens et cartographes utilisant les SIG. Cette année, 2 700 personnes y participaient. Les nouvelles technologies en matière de cartographie et les perspectives d'évolution dans l'avenir des SIG y sont présentées. C'est également un évènement où les géomaticiens et cartographes se retrouvent et procèdent à des partages d'expériences autour de thématiques communes.

A cette occasion, la FFE-CNTE a été sélectionnée pour présenter GeoCheval.com, l'outil cartographique de valorisation des itinéraires de tourisme équestre mis en ligne en juin 2017. Ce fut l'occasion de mettre en avant le travail mené par les Comités régionaux et départementaux de tourisme équestre en matière d'infrastructures, de présenter le SIG de la FFE-CNTE et les fonctionnalités de GeoCheval. Cette présentation a permis de sensibiliser les collectivités et

personnes présentes à l'intérêt du développement du tourisme équestre en France. Lors de cette conférence, plusieurs collectivités, l'IGN et des structures spécialisées ont fait part de leur intérêt pour GeoCheval et ont pu échanger avec le géomaticien/cartographe de la FFE-CNTE autour d'axes de développement.

Chaque année, un recueil de cartes réalisées dans l'année par les utilisateurs des logiciels d'Esri est publié lors de la conférence. La FFE-CNTE a également été sélectionnée pour y présenter sur une double page les données présentes dans GeoCheval et valoriser le projet de la Route européenne d'Artañan : cf ci-dessous.

La carte interactive de l'Equirando 2017, réalisée par la FFE-CNTE pour aider les équirandins dans la préparation de leur itinéraire, avait déjà été mise en avant par Esri durant l'été, sur leur site internet de promotion et les réseaux sociaux.



ITINÉRAIRE À LA RÉUNION

Le premier itinéraire de randonnée équestre des DROM a été mis en ligne sur GeoCheval. L'itinéraire du Maïdo représente une trentaine de kilomètres aux abords du célèbre Piton rouge

sur l'île de La Réunion. Une rando qui offre une vue imprenable sur l'ouest de l'île, des plus hauts sommets jusqu'au lagon. A retrouver sur :

Geocheval.com

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CNTE

L'Assemblée Générale ordinaire du CNTE s'est tenue au Parc Équestre Fédéral à Lamotte-Beuvron le jeudi 9 novembre à 14 h sous la prési-

dence de Jean-Pierre Blache. Les résolutions soumises aux votes des adhérents du CNTE ont été approuvées à une large majorité.

Résultat des votes :

AG Ordinaire CNTE	% des voix
Rapport moral et quitus 2016 – 2017	85,47 %
Rapport financier et quitus 2016 – 2017	84,23 %
Budget prévisionnel 2017 – 2018	80,84 %

Jean-Pierre Blache, président du Comité National de Tourisme Équestre, a établi un bilan positif de l'exercice passé et a rappelé les nombreuses actions mises en place telles que la Semaine Européenne du Développement Durable, la Journée Nationale de l'Attelage de Loisir, l'édition 2017 de l'Equirando, GeoCheval et la Route européenne d'Artagnan. Il a déclaré : « Les équipes du CNTE

ont fourni un énorme travail, notamment pour mettre en place GeoCheval, l'outil cartographique de valorisation des itinéraires équestres mis en ligne en juin 2017 afin de valoriser les itinéraires développés par les CRTE et CDTE. L'Equirando, pour cette édition 2017 à Bourg-en-Bresse a rencontré un grand succès et montré une belle image de notre équitation de pleine nature et de loisirs ».



A CHEVAL EN FRANCE ET GEOCHEVAL AU SALON DU CHEVAL D'ANGERS

Les nouveaux outils « A Cheval en France » et « GeoCheval » mis en ligne en juin dernier ont été présentés sur le stand « A cheval sur le numérique » du Salon du Cheval d'Angers, les 10, 11 et 12 novembre derniers.

Le concept est simple et innovant ; il s'agit d'un espace interactif – véritable écurie du futur – pour faire découvrir la palette de solutions numériques adaptées à la filière équine, sur 400 m² entièrement dédiés aux nouvelles technologies. Les outils de la FFE et du CNTE, « A cheval en France » et « Geo-

Cheval » ont ainsi été retenus parmi d'autres innovations pour y être présentés.

Un écran tactile géant mis à disposition dans le stand a permis aux visiteurs de se familiariser avec la plateforme Achevalenfrance.com. Un grand écran relié à un ordinateur était également accessible aux curieux pour naviguer sur la carte de France afin de rechercher un itinéraire à proximité de chez eux, un point d'intérêt équestre et touristique ou encore un centre équestre labellisé, via Geocheval.com



© Salon du Cheval d'Angers

L'ESTAFETTE

BULLETIN D'ABONNEMENT ANNUEL*

LE JOURNAL DES PASSIONNÉS DE L'ÉQUITATION DE PLEINE NATURE

■ 4 € pour les titulaires d'une licence FFE ■ 8 € pour le grand public

A découper ou à photocopier et à retourner avec votre chèque à l'ordre du CNTE - FFE Tourisme, Parc Équestre, 41600 Lamotte.

Nom* :
 Adresse* :
 Code postal* :
 Ville* :
 N° Licence* (si licencié) :



Comité National de
TOURISME ÉQUESTRE
Le cheval

 FFE
naturellement

Conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, les données sont collectées par la Fédération française d'équitation pour assurer la gestion de ses activités. Les informations assorties d'un * ont un caractère obligatoire. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant auprès de FFE Tourisme, Parc Équestre, 41600 LAMOTTE, Tél. : 02 54 94 46 80, fax: 02 54 94 46 81, Email: cnte@ffe.com. Par ailleurs, vos coordonnées sont susceptibles d'être cédées à des tiers (sociétés, associations, etc.) à des fins de marketing commercial. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case ■

En région

HAUTS-DE-FRANCE

Le Comité Régional de Tourisme Équestre des Hauts-de-France a organisé, le weekend du 30 septembre, lors du 50^{ème} Rallye d'Olhain, l'inauguration du tronçon local de la Route européenne d'Artagnan. Un parcours de 28km avait donc été prévu autour du château

d'Olhain, où D'artagnan serait passé et où l'un des membres de sa famille serait enterré, pour les quelques 300 cavaliers présents. Les 200 km d'itinéraires de la région sur les traces du célèbre mousquetaire sont donc officiellement ouverts.



NOUVELLE-AQUITAINE

La Charente-Maritime a également souhaité inaugurer le tronçon de la Route européenne d'Artagnan qui passe sur son territoire.

Au programme des 30 septembre et 1er octobre derniers : randonnée,

défilé costumé, représentation théâtrale, démonstration d'escrime et présentation du travail de débardage. 150 cavaliers et chevaux se sont retrouvés pour ce week-end de festivités.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Le Comité Départemental de Tourisme Équestre des Alpes de Haute-Provence organise une formation sur les Galops® de Pleine Nature le 12 février 2018 au centre équestre la Fénrière-aux-Mées. Elle sera animée par Thierry Maurouard, expert fédéral. Une matinée théorique précèdera l'après-midi de mise

en situation de parcours de pleine nature. Les enseignants sont libres de venir avec leurs chevaux et/ou cavaliers pour la démonstration. L'objectif des Galops® de Pleine Nature est d'apporter des connaissances sur la nature et la topographie aux cavaliers en herbe et ainsi de leur donner goût à la

randonnée. Cette formation gratuite est à destination des pratiquants et enseignants.

Inscriptions et réservations auprès de Aline Christiani: 04 92 34 34 60

ÎLE-DE-FRANCE

Grand Tour Equestre d'Île-de-France

Le Grand Tour Equestre d'Île-de-France par chemins naturels inscrits au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) a été conçu par le CDTE 95. Après un an de conception et préparation, sur le modèle de ce qui a été réalisé dans le Val d'Oise, cet itinéraire compte un gîte de

groupe tous les 30 km. Ce projet permettra, dans un second temps, de relier tous les Centres d'Équitation d'Exterieur d'Ile de France entre eux.

Renseignements et participations auprès de François Lejour, président du CDTE 95, Ecurie des Acacias 95640 Marines, 06 07 54 70 83.

À l'international

HOMMAGE

Décès de Luigi Triossi

Nous avons appris avec infiniment de tristesse le décès de Luigi Triossi, qui fut Secrétaire Général de la FITE de 2007 à 2013 et président de la commission tourisme équestre de 2003 à 2015. Homme de cheval à la large et profonde culture équestre, il a été un fidèle compagnon de route porteur des plus grandes qualités. Humain, généreux, courtois, tolérant, il abordait les problèmes de façon pragmatique et bienveillante, empreinte de bon sens et d'humanité. Il connaissait et vantait mieux que personne les vertus du

tourisme équestre et avait participé à de nombreux Equirandos. Fort d'une très longue expérience de randonneur aux multiples voyages à cheval à travers le monde, il était toujours prêt à l'aventure raisonnable entre amis partageant les mêmes valeurs, respectueux des hommes, des chevaux et de la nature, soucieux d'en préserver toutes les richesses. Nous souhaitons lui rendre ce juste hommage, exprimer notre amicale gratitude et toute notre reconnaissance, comme notre très profonde sympathie à toute sa famille et amis dont nous partageons la peine.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2017 DE LA FITE

L'assemblée générale de la Fédération Internationale de Tourisme Equestre (FITE) se tenait dimanche 3 septembre 2017, à l'occasion du Championnat d'Europe de TREC Jeunes cavaliers à Lamotte-Beuvron. Seize Organismes nationaux de tourisme équestre (ONTE) sur vingt participaient à cette assemblée générale.

Frédéric BOUIX, président de la Fédération Internationale de Tourisme Equestre, est revenu sur les temps forts de l'exercice écoulé, et en particulier : la signature d'un Memorandum of Understanding avec la Fédération Equestre Internationale (FEI) et l'accord France /

BENELUX facilitant le passage des frontières à cheval.

Le rapport du délégué technique, Thierry Maurouard, a souligné le développement des différentes disciplines gérées par la FITE. Le TREC mais aussi l'équitation de travail et le tir à l'arc à cheval ont en effet connu une année riche en rendez-vous et échéances.

Enfin, Wu Gangfang, Président de la Chinese Horse Culture Sports Tourism Federation, a présenté les activités de son organisation, avant que l'assemblée générale officialise l'accord d'affiliation de la Chine à la FITE.

CHAMPIONNAT D'EUROPE DE TREC JEUNES CAVALIERS

La Fédération Française d'Équitation accueillait du 29 août au 2 septembre le Championnat d'Europe de TREC Jeunes Cavaliers au Parc Equestre Fédéral à Lamotte-Beuvron (41), sous l'égide de la Fédération Internationale de Tourisme Equestre (FITE). 43 cavaliers provenant de 11 pays, dont le Luxembourg pour la première fois, se sont réunis autour de leur passion le temps d'un week-end de compétition.

Sept nations, Grande-Bretagne, France, Italie, Portugal, Belgique, Espagne, Allemagne, concouraient par équipe. C'est finalement la France qui s'est imposée avec 1122 points cumulés. L'équipe victorieuse était composée de Chloé Guyon, Corentin Gracient, Coline Rollin et Salomé Stanghellini. La médaille d'argent

a été remportée par l'équipe Espagnole avec Carla Zapata Perez, Manuel Sacido Jimenez, Violeta Fernandez Penas et Joaquín Fernández Hidalgo de Morillo. La Grande-Bretagne décroche la médaille de bronze, avec Caitlin Crossley, Jo Mc Cormac, Alexandra Robinson. L'Italie et le Portugal terminent respectivement quatrième et cinquième.

En individuel, Chloé Guyon devient la nouvelle championne d'Europe Jeunes Cavaliers de TREC avec un score total de 420 points. Bérangère Naudé pour la France décroche la médaille de bronze derrière l'italien Luca Fabbri.

Les participants se sont donnés rendez-vous l'année prochaine en Italie pour disputer cette fois le titre mondial !

FERIA INTERNACIONAL DE TURISMO ECUESTRE

Du 5 au 8 octobre 2017, La FITE a participé à la Feria Internacional de Turismo Ecuestre à Cordoue en Espagne. Thierry Maurouard, délégué technique de la FITE, s'est rendu sur place pour soutenir la 1ère édition du Salon International de Tourisme Équestre, dont la France était le pays d'honneur.

Thierry Maurouard a inauguré ce salon tout en présentant les actions et les dernières avancées notables de la FITE. Une trentaine d'exposants

étaient présents et plusieurs centaines de visiteurs ont pu prendre connaissance des diverses offres de produits tourisme équestre existant sur le territoire espagnol. La FITE était également l'invitée d'une table ronde sur le thème du « modèle de développement du tourisme équestre en France ». C'était l'occasion de le comparer à l'expérience espagnole, relatée par Fernando Vizquaino, directeur de la marque Tourisme Equestre au sein de la Real Federación Hípica Española.

CHINA HORSE FAIR

La FITE a récemment accueilli un nouveau pays membre : la Chine. Ainsi, à l'occasion du China Horse Fair qui s'est tenu à Pékin du 12 au 14 octobre 2017, Frédéric Bouix, président de la FITE, était l'invité d'une conférence de presse organisée par l'ONTE chinois, représenté par son président, Wu Gangfang. Une trentaine de médias chinois ont répondu présent. Frédéric Bouix a remis officielle-

ment le certificat d'adhésion de la Chine à la FITE pour l'année 2018. Ce rendez-vous a été l'occasion d'évoquer, entre autres, les divers axes de coopération possibles avec la FITE comme la formation de juges et entraîneurs chinois, l'appui humain et logistique pour l'organisation d'événements de TREC et de tir à l'arc à cheval, la formation de guides et accompagnateurs de tourisme équestre.



Parution du Guide Fédéral des Galops® 1 à 4 de Pleine Nature

A vous la pleine nature !

Le Guide Fédéral des Galops® 1 à 4 de Pleine Nature vous accompagne pour profiter pleinement de vos sorties en extérieur, promenades, randonnées ou voyages à cheval.

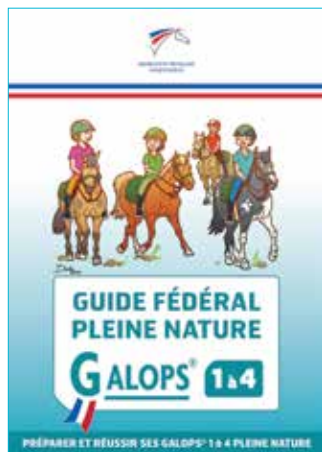
Véritable manuel d'équitation d'extérieur, il est idéal pour vivre la nature avec son cheval en toute sécurité. Il permet de mieux identifier les paysages, les plantes, les animaux rencontrés pour une immersion heureuse et curieuse dans la nature.

Il propose des outils et un langage commun que les cavaliers peuvent s'approprier facilement.

Passez vos Galops® fédéraux de Pleine Nature et votre Permis Cheval. Ils vous donneront le plaisir de devenir plus autonome, plus responsable et feront de vous un cavalier d'extérieur averti.

Bonnes galopades en pleine nature !

Serge Lecomte,
Président de la Fédération Française d'Équitation
Jean-Pierre Blache
Président du Comité National de Tourisme Equestre



L'ouvrage

Le Guide Fédéral Galops® 1 à 4 de Pleine Nature est un manuel qui explique ce qu'il faut savoir et savoir faire pour se promener ou randonner en extérieur.

Il détaille les connaissances spécifiques utiles pour préparer et passer avec succès les Galops® de Pleine Nature 1 à 4 de la Fédération Française d'Équitation.

Il constitue un manuel d'équitation d'extérieur pour les cavaliers confirmés qui souhaitent par exemple se lancer dans de bonnes conditions dans la randonnée ou passer le Permis Cheval fédéral.

Il compte un chapitre de plus de 20 pages illustré de nombreux



dessins pour mieux connaître l'environnement.

Les 7 chapitres

Le programme des Galops® 1 à 4 a été traité de manière thématique.

Les connaissances générales sont développées dans les 3 premiers chapitres.

Le Guide s'ouvre avec les règles de prudence et de sécurité.

La connaissance de l'environnement fait l'objet d'un chapitre illustré de dessins pour favoriser la reconnaissance des paysages, de la flore et de la faune sauvages de France.

Le troisième chapitre est consacré à la topographie et à l'orientation.

Les chapitres suivants sont organisés comme les Galops® de cavalier et les Galops® Poneys. Ils détaillent, dans chaque domaine, les savoir-faire spécifiques à l'équitation d'extérieur.

S'occuper du cheval et de son matériel distingue les soins avant pendant et après la sortie.

Pratique équestre à pied et Pratique équestre à cheval indiquent les points clés en extérieur autour du cheval et à cheval.

Réussir ses Galops® de Pleine Nature propose des objectifs de séance, des QCM et des fiches d'auto-évaluation pour bien préparer et réviser ses Galops®.



PRATIQUE

- Format A4
- 100 pages
- Prix public TTC : 10 euros
- Sortie : janvier 2018
- Disponible à la boutique en ligne de ffe.com

RENCONTRES DU TOURISME ÉQUESTRE

Les Rencontres du Tourisme équestre se sont tenues les 13 et 14 novembre derniers à Nîmes.



Les Rencontres du Tourisme équestre 2017 avaient pour objectif de réunir les acteurs du tourisme équestre - professionnels, organisateurs de manifestations, institutions - d'échanger autour des outils et services proposés par la FFE-CNTE, mais aussi de leurs besoins propres en terme de développement du tourisme équestre.

Jean-Pierre BLACHE, président du Comité National de Tourisme Équestre, a ouvert la plénière d'ouverture en présentant les grandes lignes de la politique de développement du tourisme équestre mise en œuvre par la FFE - CNTE.

Serge LECOMTE, président de la Fédération Française d'Équitation, a quant à lui invité les participants à prendre en compte les différentes populations d'acteurs dans leurs travaux, en soulignant l'importance

de contribuer à la politique fédérale.

La présentation des principaux résultats de l'enquête Kantar Sofres par Mathias HEBERT, chargé de mission Communication à la FFE, a mis en lumière le facteur motivation que représentait la nature auprès des cavaliers réguliers ou occasionnels, mais aussi des non-pratiquants. « Dans un contexte de concurrence sur le marché du loisir, c'est à nous de promouvoir notre passion et le tourisme équestre est un bel atout » a ajouté Serge LECOMTE. La démarche qualité en lien avec le développement du tourisme équestre, le plan d'action du CNTE ainsi que la promotion des plateformes numériques GeoCheval et Achevalenfrance ont aussi été présentées par les permanents en charge de ces dossiers.

Puis les participants ont pris part aux tables rondes proposées, abordant les thématiques suivantes :

- Formation du pratiquant au professionnel :
Quels diplômes pour jaloner la progression du pratiquant ?
Quelles formations pour faire de sa passion un métier ?
- Gestion d'une structure de tourisme équestre et conception de produits :
Quel cadre légal et réglementaire pour les activités de tourisme équestre ?

- Conception et promotion des itinéraires :

Comment créer des itinéraires de tourisme équestre sur son territoire ?

Comment les qualifier et les valoriser via GeoCheval ?

- Animation des territoires :

Comment tourisme équestre et territoires s'enrichissent-ils mutuellement ?

Chaque table ronde était animée par un permanent de la FFE, un élu du CNTE et un grand témoin.

Durant ces deux jours, les participants ont eu la possibilité de prendre part à trois des quatre tables rondes, leur permettant ainsi d'échanger avec leurs homologues sur les problématiques et axes de développement du Tourisme équestre.

La plénière de clôture a été l'occasion pour les rapporteurs de chaque table ronde de restituer les échanges nombreux et enrichissants, ainsi que les pistes de développement, à l'ensemble des participants. Cette restitution des travaux a brossé une vision d'ensemble des enjeux qui animent aujourd'hui le Tourisme équestre français.

Frédéric BOUIX, Délégué général de la Fédération Française d'Équitation, a ensuite réaffirmé la nécessité que tous les acteurs

du tourisme équestre contribuent au développement de la pratique. Jean-Pierre BLACHE s'est aussi félicité de la participation de Serge LECOMTE aux Rencontres du Tourisme équestre, signe fort de la considération de la FFE pour le tourisme équestre.

Les Rencontres du Tourisme équestre 2017 en quelques chiffres :

- 2 jours de rencontres
- Plus de 120 participants
- 20 intervenants
- élus et permanents FFE-CNTE
- 3 sessions de 4 tables rondes thématiques
- 2 plénières

La Fédération Française d'Équitation souhaite remercier une nouvelle fois l'ensemble des participants et intervenants ayant contribué au succès de ces Rencontres du Tourisme équestre.

Les Rencontres du tourisme équestre ont été également l'occasion de décerner le diplôme de Maître randonneur à Marie-Christine Pontonnier Jay, Jean-Paul Chabanis, Jean de Chatillon, Jean Walther et Philippe Labeda.



Le tourisme équestre en France et au-delà de ses frontières

Alliant découverte du patrimoine et harmonie avec le cheval et la nature, le tourisme équestre est une pratique de loisirs très appréciée en France.

La Fédération Française d'Équitation-Comité National de Tourisme Equestre mène plusieurs actions pour valoriser le tourisme équestre en France et au-delà de nos frontières.

Label « Grand itinéraire équestre »

Destiné à assurer la promotion des grands itinéraires thématiques, le label « Grand itinéraire équestre » de la FFE valorise la découverte d'un territoire attrayant de par ses aspects culturels, historiques, faunistiques et floristiques particuliers.

Le label « Grand itinéraire équestre » garantit une randonnée de qualité, tant d'un point de vue équestre (balisage, aménagements, haltes équestres, revêtements), que touristique (patrimoine culturel et/ou naturel, services, documentation). Un maillage cohérent de chemins, de services et d'hébergements offre les prestations nécessaires à l'accueil des cavaliers et de leurs montures. Les aménageurs d'itinéraires candidats au label doivent en effet répondre à un cahier des charges précis.

Le label « Grand itinéraire équestre » garantit ainsi l'attractivité et la lisibilité de l'itinérance équestre au niveau national, mais également au-delà de nos frontières, en Europe et vers l'international.

Certification « Itinéraire culturel européen »

La certification « Itinéraire culturel européen » a été lancée par le Conseil de l'Europe en 1987. L'objectif est de mettre en valeur le patrimoine et la culture des différents pays

d'Europe, et de promouvoir ce patrimoine culturel commun, à travers l'itinérance. Les thématiques des itinéraires couvrent l'héritage, l'histoire et le patrimoine européens, reflétant à la fois la diversité et l'unité de l'Europe.

Une trentaine d'initiatives a ainsi été labellisée « Itinéraire culturel européen » depuis 1987. En lien avec la Fédération Internationale de Tourisme Equestre, l'objectif est de développer des variantes équestres permettant de parcourir les Itinéraires culturels européens à cheval, à l'image des Chemins de Saint Jacques de Compostelle et de la Via Francigena. Par ailleurs, en concordance avec la volonté de l'Institut Européen des Itinéraires Culturels de diversifier davantage les thématiques abordées, et celle de la FFE de faire rayonner les itinéraires équestres thématiques au niveau européen et international, une double labellisation des itinéraires équestres européens semble mutuellement enrichissante.

Ainsi, le cahier des charges du label « Grand itinéraire équestre », notamment dans une version spécifique pour les candidats proposant un projet à vocation transnationale, pourrait intégrer à terme les critères de sélection de la certification « Itinéraire culturel européen », à savoir :

- communication autour du projet,
- actions développées pour la jeunesse,

- participation d'un Comité scientifique pluridisciplinaire,
- constitution sous forme légale,
- dimension transnationale.

En effet, la reconnaissance en tant qu'« Itinéraire culturel européen » par le Conseil de l'Eu-

rope s'inscrit pleinement dans la continuité de la démarche de valorisation des itinéraires menée par la FFE avec le label « Grand itinéraire équestre ».

PROMOTION DU TOURISME ÉQUESTRE

La FFE et la FITE ont participé au 7e Forum des Itinéraires culturels européens, du 27 au 29 septembre à Lucca (Italie).

Organisé par le Conseil de l'Europe, ce rassemblement regroupe les coordinateurs de projets candidats à la labellisation et les gestionnaires d'itinéraires labellisés. Pour la première fois, le Forum donnait cette année la parole aux projets candidats à la certification « Itinéraire culturel européen ». La Fédération Française d'Équitation avait été sélectionnée pour présenter les travaux préparatoires mis en œuvre pour la Route européenne d'Artagnan.

Une illustration concrète des atouts du tourisme équestre, mis en avant lors de l'intervention de la FITE dans le cadre du workshop 2 « Patrimoine culturel et tourisme durable : participation démocratique, développement local et accessibilité », lors de ce même forum.

La participation active de la FFE et de la FITE a contribué à promouvoir auprès des acteurs européens du tourisme et du patrimoine, les atouts de l'équitation, leurs rôles ainsi que la contribution du tourisme équestre au développement des territoires.



Focus : La Route Napoléon à cheval

La Route Napoléon à cheval, retraçant le périple de l'Empereur en région PACA et Rhône-Alpes, a été labellisée « Grand itinéraire équestre » en janvier 2016.

Cet itinéraire de moyenne montagne est une invitation à

la découverte d'une partie de l'histoire de France, de la Côte-d'Azur au Dauphiné en passant par la Provence. Sur plus de 360 km, la Route Napoléon à cheval traverse les principales villes historiques dans 4 départements : les Alpes-Maritimes, les Alpes-de-Haute-Provence, les Hautes-Alpes et l'Isère.



Focus : La Route européenne d'Artagnan

Candidate au label « Grand itinéraire équestre », la Route européenne d'Artagnan est le premier itinéraire équestre transnational, reliant Lupiac en Gascogne (France), lieu de

naissance de l'emblématique personnage, à Maastricht dans le Limbourg (Pays-Bas), où il a trouvé la mort.

Elle parcourt la France, la Belgique et les Pays-Bas mais également l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne sur les traces de d'Artagnan. Un projet pédagogique « Ecole des Jeunes Mousquetaires européens » accompagne ce projet de tourisme équestre, promouvant l'équitation, l'escrime et la citoyenneté européenne auprès des publics scolaires.



UN PROJET PILOTE POUR LE TOURISME ÉQUESTRE EUROPÉEN

La FFE pilote un consortium de 12 partenaires publics-privés en provenance de 5 pays européens, pour mettre en œuvre ce projet innovant. Elle a ainsi organisé une Conférence de dissémination, destinée à promouvoir les principaux résultats du projet au cours des 18 mois concernés par le soutien de l'Europe, les 22-23 septembre à Auch. Les parties prenantes ont pris la parole autour de 3 thématiques illustrant la valeur ajoutée du projet : Impact sur les territoires, Tourisme et événements, Société.

La mise en œuvre d'un plan triennal 2018-2020 assure un avenir prometteur pour la Route européenne d'Artagnan.

PROFITEZ de l'hiver

L'hiver s'installe, alors profitez des soirées au coin du feu pour réfléchir à vos prochaines vacances, faire découvrir vos itinéraires de randonnée ou vous former. Voici un petit panorama des outils sur lesquels s'arrêter.



© CRTE Normandie / www.simonphoto.fr



GeoCheval recense les itinéraires de tourisme équestre. Vous connaissez ou avez créé un itinéraire et souhaitez le voir valorisé sur GeoCheval? Voici comment procéder.

DÉCOUVRIR

Consultez l'application web-cartographique GeoCheval sur www.geocheval.com

Créer un nouvel itinéraire

Si votre itinéraire n'est qu'au stade de projet ou n'est - pour le moment - utilisé que par vous et votre entourage, certains points sont à mettre en œuvre pour s'assurer qu'il puisse être intégré dans GeoCheval. En effet, un référentiel qualité définit les critères obligatoires pour qu'un itinéraire soit intégré sur l'outil. Pour garantir le respect de ces critères, notamment l'aspect balisage, sécurité et inscription au PDIPR des chemins utilisés, rapprochez-vous des CRTE / CDTE

et des Conseils Départementaux / Régionaux concernés par votre itinéraire. L'association de ces acteurs permettra de garantir l'aspect touristique et équestre des itinéraires et donc leur pérennité.

Transmettre un itinéraire existant

Si vous connaissez un itinéraire valorisé par votre territoire et balisé sur le terrain, rapprochez-vous de votre CRTE / CDTE afin qu'il puisse s'assurer de son éligibilité à être intégré dans GeoCheval. Si c'est le cas, il se rapprochera du service Tourisme de la FFE afin de lui communiquer le tracé ainsi que les éléments nécessaires à sa cartographie dans GeoCheval. En effet, les CRTE et CDTE sont les interlocuteurs privilégiés pour transmettre tout nouvel itinéraire dans GeoCheval.

Transmettre une mise à jour

Si vous constatez une erreur de tracé sur GeoCheval ou sur le terrain, un point d'intérêt touristique ou équestre non répertorié sur GeoCheval, rapprochez-vous de votre CRTE ou de votre CDTE qui procédera aux démarches pour transmettre les mises à jour.

Vous souhaitez contribuer à GeoCheval? En tant que bénévole, vous pouvez vous former à la technique du balisage équestre et à la collecte GPS des itinéraires et points d'intérêts. Rapprochez-vous de vos CRTE et CDTE pour mentionner votre intérêt de participer à GeoCheval ou pour connaître les prochaines dates de formation.

Plus d'informations sur ffe.com/tourisme/Gites-et-Chemins



Planifier ses prochaines sorties nature

Bénéficiez d'un espace intuitif au design moderne pour découvrir en quelques clics et choisir selon vos envies: promenades, randonnées séjours mais aussi stages poney et cheval. Rien de plus simple, il suffit de se rendre sur le site Achevalenfrance.com, de choisir une activité, un lieu et une date. A la suite de votre requête, une liste s'affiche automatiquement et il ne reste plus qu'à choisir. D'un clic sur le produit, vous accédez à la fiche détaillée:

- Durée de l'activité,

- Niveau du cavalier requis pour pouvoir participer,
- Tranche d'âge privilégiée,
- Identité de l'encadrant,
- Programme détaillé de l'activité,
- Prix et ce qu'il comprend.

Vous pouvez ensuite contacter directement le club pour effectuer votre réservation.

Une promenade sur la plage pendant vos vacances, une rando en groupe à côté de chez vous ou une sortie nature pour redécouvrir votre région, ce nouvel outil est votre allié pour choisir vos loisirs équestres.

Vous êtes un club labellisé?

N'attendez plus et renseignez dès maintenant vos prochains stages, animations, promenades ou randonnées pour l'année à venir. Achevalenfrance.com va vous permettre de valoriser votre offre auprès d'un public très large. Connectez-vous, renseignez vos prochaines randonnées, promenades et stages, ajoutez une photo, partagez sur les réseaux sociaux et vous n'avez plus qu'à attendre les réservations de cavaliers qui arrivent directement dans votre boîte mail.

Développer le **tourisme équestre** en région

La Fédération Française d'Équitation-Comité National de Tourisme Équestre, en application de la réforme territoriale impulsée par la loi NOTRe, se doit de calquer son organisation territoriale sur le découpage administratif national.

Ainsi, de nouveaux Comités Régionaux d'Équitation et de Tourisme Équestre ont été élus début décembre.



- Partage des informations
- Représentation du tourisme équestre
- Formation du réseau et des acteurs

Chaque territoire peut s'appuyer sur ce Schéma pour mener, au niveau local, une politique de développement des infrastructures du tourisme équestre qui s'inscrit dans les objectifs nationaux, tout en prenant en compte les caractéristiques spécifiques de son territoire.

Pour les accompagner dans la mise en œuvre d'une politique Tourisme équestre en région, la FFE –CNTE propose un plan d'action spécifique, le Schéma régional de développement des infrastructures de tourisme équestre. Déclinaison du Schéma national, il est articulé autour de 4 axes principaux de développement :

- Aménagement et vie des infrastructures

Il s'agit de mettre en valeur les atouts de celui-ci, à travers l'activité de tourisme équestre. Pour cela, la concertation avec les collectivités locales et la collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés par les loisirs sportifs de nature sont indispensables.

Les Comités Régionaux d'Équitation et de Tourisme Équestre, proches du terrain, ont un rôle

essentiel dans tous les projets de développement liés au tourisme, aux loisirs sportifs et au tourisme équestre en particulier. Ce sont eux qui, avec le soutien des Correspondants régionaux Infrastructures, coordonnent l'action des Comités départementaux et œuvrent au quotidien pour organiser, recenser, aménager, baliser,

entretenir les itinéraires de randonnée et répertorier les structures d'hébergement accueillant les cavaliers et leurs montures.

L'action concertée de ces Comités contribue ainsi à faire de chaque Région et Département, une destination de qualité pour le tourisme équestre.

CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DU TOURISME ÉQUESTRE EN RÉGION

Vous souhaitez agir en faveur du tourisme équestre dans votre région ? Rapprochez-vous d'une association de cavaliers adhérente à la FFE ou de votre Comité Régional de Tourisme Équestre !

Missions Itinéraires, Communication, Manifestations, vie associative... En fonction de vos compétences, centres d'intérêt et disponibilités, vous pouvez vous engager pour développer le tourisme équestre en région.

Vous pouvez aussi suivre une formation au balisage équestre ou à la collecte et numérisation GPS des itinéraires. Ces sessions sont organisées par les CRTE-CDTE.



© Laurent Fabry Photographie



© Thomas Micoulet

Devenir bénévoles du tourisme équestre

Ils ont 70, 45 ou 22 ans. Ils se lèvent tôt ou se couchent tard. Ils sont équitants ou pas forcément et s'investissent pour le tourisme équestre. Pour le balisage, le développement des itinéraires, l'aide logistique ou encore l'appui au bureau des associations, les bénévoles sont au cœur des organes déconcentrés de la FFE. Qu'ils agissent quotidiennement ou de façon ponctuelle, leur action est indispensable. Certaines initiatives en région peuvent être reprises comme source d'inspiration ou développées pour sensibiliser, fidéliser et remercier les bénévoles. En voici quelques exemples.

Recruter

Avec une moyenne de 5 bénévoles à l'année, le Comité Départemental de Tourisme Équestre des Hautes-Alpes compte ponctuellement une douzaine de personnes supplémentaires sur les événements qu'il organise. A la rentrée, le CDTE 05 a créé un formulaire en ligne afin de recruter des bénévoles. Une dizaine de questions permet de définir le profil, la disponibilité, les compétences et les points d'intérêts que le futur bénévole souhaite mettre à disposition du CDTE.

Le bénévolat est une thématique qui a été abordée lors des Rencontres du Tourisme équestre à Nîmes les 13 et 14 novembre derniers. Pour y répondre, un outil de mise en relation entre les volontaires et les CRTE-CDTE correspondants est en cours de réflexion par la FFE-CNTE.

Fidéliser

Dans l'édition précédente de l'Estafette, nous vous présentions l'action de collecte et de numérisation des itinéraires équestre en région Centre Val-de-Loire. Afin d'être reconnus et identifiés, les collecteurs GPS formés se sont vu remettre une veste orange (couleur du balisage équestre). Cet équipement, offert par le Comité Régional d'Équitation Centre Val-de-Loire, permet de valoriser l'action du CRE auprès des acteurs et du public rencontré sur le terrain.

Remercier

L'année dernière, à l'occasion de son Assemblée générale, le Comité Régional de Tourisme Équestre de Normandie a souhaité mettre en avant le travail mené par leurs baliseurs équestres. Fort d'une quarantaine de baliseurs formés

COMMUNICATION

Que vous soyez à l'aise avec votre plume ou avec l'administration de sites internet, nous avons des missions pour vous !



Missions Communication *

- J'adore écrire ! Je peux faire des communiqués de presse ou rédiger des articles dans la newsletter.
- Un site internet doit vivre, j'administre les sites internet en proposant des actualités
- Je ne suis pas intéressé par les missions Communication
- Je suis intéressé mais j'aimerais plus de détails

Formulaire du CDTE 05

à cette époque, près de 60 à ce jour, le CRTE a rassemblés ses personnes ressources autour d'un verre de l'amitié. Ce moment

de convivialité leur a permis de partager leurs expériences, bonnes pratiques et éventuelles particularités rencontrées.



©CRE/CRTE CIV

MENEURS ET CAVALIERS,

conservateurs du patrimoine

Le cheval est associé à l'Homme qui utilise toutes ses possibilités (transport, agriculture, guerre, loisir, marqueur social) dans ce que l'on pourrait nommer la civilisation du cheval qui a débuté il y a 6 000 ans. Le comité pour les patrimoines du cheval s'est réuni à Saumur sur le thème « les architectures du cheval ».

Entre oubli, conservation et réutilisation

Aujourd'hui, bon nombre de bâtiments équestres sont en danger car devenus inutiles. Les manèges en sont le premier exemple. Vous pensez aux manèges d'entraînement. Mais connaissez-vous les manèges du Pays de Caux, en Normandie? Ce sont des bâtiments agricoles ronds ou octogonaux adossés le plus souvent à une grange. Au centre, est installé un manège, c'est-à-dire une mécanique entraînant grâce à un cheval une roue horizontale crantée actionnant par exemple une batteuse. Il n'en reste qu'un en état. Cet objet est une sorte de chef d'œuvre de la maîtrise des charrons et des charpentiers.

D'autres manèges sont devenus des salles de réception. Mais beaucoup ont été détruits, parfois depuis longtemps. Le manège où exerçait M. de la Guérinière, père de l'équitation française a disparu. Celui des grandes écuries de Chantilly est toujours en activité grâce à la famille Bienaimé. Bartabas fait caracoler ses chevaux dans le manège des grandes écuries de Versailles. Les anciennes écuries du Cadre noir ont accueilli le musée de la cavalerie.

Le château de Chaumont, près de Cluny, possède d'exceptionnelles écuries du XVIIIème siècle, entretenues avec soin.

Mais cette prise de conscience mondiale est tardive. Oleg Ryzhkov, vice-ministre de la culture de Russie présenta la restauration des écuries du XIXème siècle du château de Peterhof près de Saint Petersburg. Jean-Louis Gouraud,



Manège en place sous sa charpente en pays de Caux. Photo Christophe Kollmann, service de l'inventaire et du patrimoine. Région Normandie.

écrivain et cavalier évoqua le projet napolitain de reprendre à l'administration italienne le manège où Pignatelli jeta les bases de la haute école du dressage au XVIème siècle. Au Maroc, à Meknès, le sultan Moulay Ismail (contemporain de Louis XIV) construisit des écuries pour 12 000 chevaux, aujourd'hui en ruine. Un projet de les reconstruire pour installer une académie barbe d'art équestre est à l'étude.

Et les Haras nationaux français ?

En France, le devenir des anciens Haras nationaux est encore incertain même si la Vendée a repris La Roche-sur-Yon.

Il faudrait se préoccuper des 350 voitures hippomobiles fabriquées par les plus grands carrossiers du XIXème siècle comme Kelner, Lelorieux, Morel, etc.

Le projet de mettre à la portée du grand public et des pratiquants

la culture de l'art équestre, notamment par des collections, est un des buts de notre fédération qui défend l'importance du patrimoine historique du cheval.

Devenir conservateur du patrimoine

Pour les meneurs, la façon la plus simple et la plus naturelle est de sauver une ou plusieurs voitures anciennes : charrettes anglaises, breaks, jardinières qu'on trouve non restaurées à petit prix. Elles doivent être conservées dans de bonnes conditions : local fermé, sol sain (ciment, pavage), en cas de terre battue (poser les roues sur des planches épaisses), brancards en l'air pour les deux roues.

Sauvetage des bâtiments et objets

N'hésitez pas à attirer l'attention des élus. A Vendôme, un manège du XIXème siècle menacé un

temps est toujours là et sert à des expositions grâce à un mouvement de citoyens et de pratiquants équestres.

Les selleries ont besoin de protection. Véritables chefs d'œuvre de menuiserie avec leurs lambris, leurs porte-harnais ou leurs porte-selles, elles ont autant d'intérêt qu'une belle bibliothèque de la même époque (XVIIIème et XIXème siècles). Il faut sauver les harnais anciens comme témoignage de la maîtrise des artisans selliers. Les selles sont aussi des témoins de l'équitation de nos anciens. Une selle à piquet ou une selle d'arme sont des objets à exposer, comme un collier qu'il ne faut pas dénaturer par la pose d'un miroir.

Si nous, femmes et hommes de cheval, nous ne faisons pas ce travail de préservation, tous les bâtiments seront détruits et les objets mis à la décharge.

COHABITER avec les chasseurs

La saison de la chasse s'échelonne entre fin août et fin mars en fonction des départements et des espèces. Quelques règles simples suffisent à préparer son itinéraire et à faciliter cette cohabitation.



© CRTE Normandie/www.simonphoto.fr

Se balader en toute tranquillité

Des panneaux signalant qu'une chasse est en cours sont quasiment systématiquement installés mais afin d'assurer votre sécurité en balade et éviter tout accident, de simples techniques suffisent à alerter les chasseurs de votre présence et vous rendre plus visible, tels que :

- Le port des gilets jaunes réfléchissants ou des bandes réfléchissantes ou des vêtements de couleur voyante tel que du jaune ou du rouge;
- La fixation de clochettes aux chevaux. Les chiens de chasse en portent, ainsi les chasseurs ne tirent pas lorsqu'elles retentissent;
- Faire attention à ne pas se promener dans les massifs forestiers et veiller à rester sur les sentiers. Pour rappel, il est interdit de circuler hors des sentiers y compris hors période de chasse.
- Préférer des poneys et chevaux calmes et confiants, n'étant pas effrayés par les bruits et mouvements, est fonde-

ment. Pendant la promenade, les moments de silence trop importants sont à éviter.

Ces conseils ne sont pas obligatoires mais y penser pourrait éviter la survenance d'un accident.

La chasse à proximité des lieux fréquentés par le public

Le tir en direction des habitations, des routes, des chemins ouverts à la circulation publique etc. est réglementé par des Schémas départementaux de gestion cynégétique

(SDGC). Il n'existe donc pas de distance déterminée de « non-chasse » autour des lieux fréquentés par le public (stade, lieu de rassemblement, aménagements publics etc.).

La plupart des SDGC interdisent le tir en direction et au-dessus des routes, voies et chemins affectés à la circulation publique, ainsi que sur les voies ferrées. Il est généralement prévu l'interdiction à toute personne à portée de fusil des stades, lieux de réunions publiques en général et habitations en particulier (y compris les caravanes, remises et abris de jardins) de tirer dans leur direction.

Des arrêtés municipaux peuvent aussi réglementer localement certaines pratiques présentant des risques avérés pour la sécurité publique (ex : arrêté municipal interdisant la chasse dans un rayon de 200 mètres autour des habitations en raison d'incidents entre chasseurs et non chasseurs dans sa commune). Tous ces documents sont consultables en Mairie.



© Fotolia.com/joseph_hilfiger

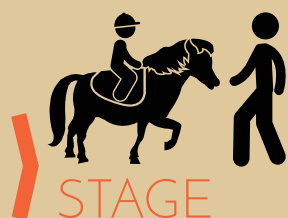


© Fotolia.com/Langer

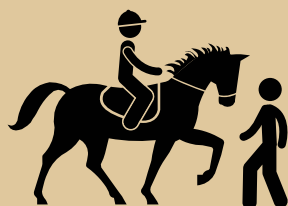
TROUVEZ VOS LOISIRS ÉQUESTRES!



SÉJOUR



STAGE



L'ACTIVITÉ ÉQUESTRE
DE VOS RÊVES...



PROMENADE
RANDONNÉE



CONSULTEZ NOS OFFRES

Accédez aux fiches détaillées et réservez sur:

ACHEVALENFRANCE.COM

Nuages

« Les feuilles d'automne emportées par le vent... », chantonne Charlotte en promenade avec O'freez. C'est un bel après-midi aux couleurs de fin de saison, ensoleillé avec de gros nuages parsemés dans le ciel. Charlotte a le nez en l'air et regarde leurs formes en cherchant à quel animal imaginaire ils pourraient ressembler.

Mais au fait qu'est-ce qu'un nuage ? Et comment les reconnaître ?



Cumulus

Les nuages sont constitués d'une grande quantité de gouttelettes d'eau ou de glace. Ces gouttelettes se forment lorsque la température baisse jusqu'à la condensation de la vapeur d'eau, elle-même provenant de l'évaporation des rivières et des océans lorsqu'il fait chaud. Si l'air refroidit au niveau du sol il se formera du brouillard, en altitude ce seront les nuages.

Les nuages les plus élevés, c'est-à-dire formés à plus de 5000m d'altitude, sont appelés « Cirrus » et sont composés de cristaux de glace. Ils peuvent prendre la forme de longs filaments dans le ciel ou de petits flocons comme du coton. Ces nuages ne sont pas forcément signe de mauvais temps, sauf si des nuages d'une altitude plus basse apparaissent par la suite. C'est aussi à cette altitude que Charlotte pourra observer le sillage laissé par le passage d'un avion.

Les nuages formés entre 2000 et 7000m d'altitude sont appelés « Alto » et sont composés de gouttelettes d'eau. Ils peuvent former un large voile blanc ou de gros flocons moutonneux. Ces nuages-là sont le signe

d'un changement de conditions météorologiques.

Les nuages de basses altitudes formés en dessous de 2000m d'altitude se développent soit horizontalement, les « Stratus », soit verticalement et ce sont alors les « Cumulus ». Les « Stratus » sont les nuages de mauvais temps et de précipitations. Se sont aussi eux qui forment le brouillard lorsqu'ils touchent le sol. Les « Cumulus » à l'inverse sont les nuages qui annoncent une journée de beau temps. Sauf s'ils s'accumulent pour former le fameux cumulo-nimbus qui peut s'élever verticalement jusqu'à 15000m d'altitude et qui est responsable des orages !

Charlotte ne pensait pas se poser un jour autant de question sur les nuages... Elle se dit que si elle pouvait anticiper la météo ce serait formidable pour ses prochaines randonnées...

Prévoir la météo est un exercice bien plus compliqué, mais en observant le ciel on peut essayer d'en avoir une petite idée. Comme on l'a vu, les nuages peuvent être un signe de changement de temps. Ainsi, si les nuages sont de plus en plus hauts, le temps aura tendance à s'améliorer. Par

contre, si les nuages sont de plus en plus bas, on peut s'attendre à ce que des perturbations arrivent. Mais les nuages ne sont pas le seul phénomène que l'on peut observer. Le vent est aussi un bon indicateur. En France métropolitaine, un vent d'ouest (d'origine maritime) est plutôt annonciateur de mauvais temps, alors qu'un vent d'est ou du nord (d'origine continental) amènera le beau temps.

- Chouette, se dit Charlotte, je vais installer une girouette sur le toit ! C'est une bonne idée, mais pour ne pas se tromper lorsqu'elle l'observera, Charlotte doit savoir que sur une girouette la flèche indique toujours le sens de provenance du vent.

O'freez lui est attentif, mais se dit qu'il n'a pas besoin de tous ces artifices pour prévoir l'arrivée du mauvais temps... il lui suffit de regarder les autres animaux, comme les hirondelles qui volent bas ou les escargots et limaces qui sortent de leur cachette, avant la pluie.

Question : à ton avis, quel type de nuage Charlotte est-elle en train d'observer dans le ciel ?

Réponse : certainement des cumulus...



Cirrus



Stratus



Alto



Cumulo-nimbus

Randonneurs en herbe

RANDONNER EN HIVER

Même lorsqu'il gèle à pierre fendre ou que le temps est à la pluie, pas question de laisser ton cheval au box. Car, comme toi, il a besoin d'exercice. Quelques précautions s'imposent cependant pour ton compagnon et pour toi-même, afin de continuer à prendre plaisir à randonner ensemble en hiver.

À la mauvaise saison, raccourcis tes étapes, car les journées sont courtes et la température chute brusquement dès que le soleil se couche.

Avec le froid, les muscles du cheval ont besoin d'un échauffement plus long qu'à l'ordinaire. Commence ton étape par une dizaine de minutes à pied, en tenant le cheval en main. Ensuite, laisse-lui le temps d'uriner et mets-toi en selle en restant encore au pas quelques temps, avant de lui demander de trotter, si le sol n'est pas trop boueux.

Même si tu connais bien les chemins que tu empruntes habituellement, reste au pas sur un terrain gelé ou inégal, pour qu'il ne se torde pas les pieds ou parte en dangereuses glissades. Si tu es surpris, laisse faire ton cheval, rênes longues, car il se sert de son encolure comme d'un balancier naturel pour conserver son équilibre. Dans les passages délicats, il est d'ailleurs préférable de mettre pied à terre pour le libérer de ton poids et le laisser faire. Par temps froid ou pluvieux, tu peux éviter la halte de la mi-étape, surtout s'il n'y a pas d'abri pour vous protéger. Prévois ton étape de façon à arriver suffisamment tôt, pour prendre le temps de prodiguer les soins nécessaires à ton compagnon, après avoir terminé l'étape au pas, pour qu'il sèche son poil. Comme d'habitude, le dernier kilomètre est parcouru à pied, après avoir dessanglé de deux trous

et remonté les étriers. Si tu as un couvre-rein, déplie-le pour protéger cet endroit sensible.

SOINS A L'ARRIVÉE

À l'arrivée, attache ton cheval à l'abri du vent et ne le desselle pas immédiatement, surtout si son poil est mouillé. Ensuite, bouche-le en le frottant avec des poignées de paille sèche bien serrée, que tu changes régulièrement. Insiste sur l'encolure, la poitrine et le rein. Recouvre ton compagnon avec une couverture que tu peux improviser si tu n'en a pas (voir encadré, correspondant). Une astuce consiste à mettre un peu de paille sur le dos du cheval, avant de mettre la couverture en place, afin que l'air puisse circuler dessous et sécher le poil. De plus, tu évites ainsi de salir la couverture avec la sueur. Lave la boue des extrémités des membres et sèche les plis des pâturons. Brosse également la boue projetée sous son ventre. Mets

Couverture improvisée



ensuite ton cheval au sec, si possible dans un box ou dans une stalle garnie d'une litière sèche, afin qu'il puisse se coucher pour bien récupérer.

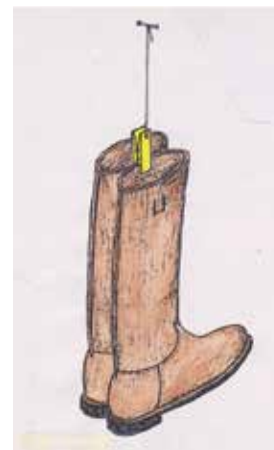
TON ÉQUIPEMENT

Protège particulièrement bien tes mains du froid avec des gants et porte des chaussettes chaudes et des chaussures imperméables. Attention, le sang circule mal si les pieds sont trop serrés dans les chaussures. Le haut du corps est protégé par plusieurs épaisseurs : un sous-vêtement, une chemise, une polaire et une veste étanche. Attention, à ne pas transpirer si tu es trop couvert. Un poncho est idéal pour te protéger de la pluie, ainsi que ton corps, la selle et les sacoches. Il faudra cependant habituer le cheval à son bruit, lorsqu'il claque au vent. Le poncho est léger et ne prend pas beaucoup de place une fois plié. Protège également ta tête du froid et

de la pluie. Un bonnet fin sous la bombe fait l'affaire. Et pour ne pas te laisser gagner par le froid, marche de temps en temps à côté de ton compagnon de randonnée.

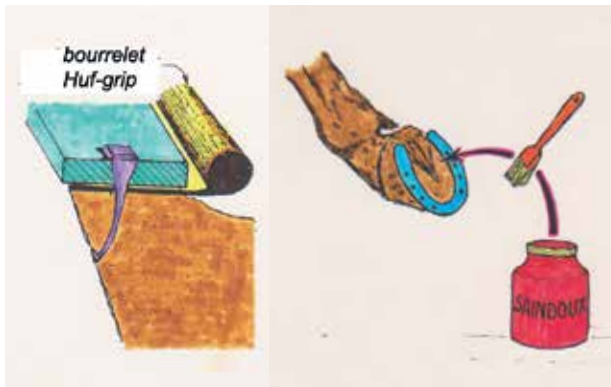
ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS

Les équipements souffrent beaucoup en hiver avec le froid et la pluie. Après avoir enlevé la boue qui souille les équipements et conserve l'humidité, graisse tout ce qui est en cuir pour l'imperméabiliser et éviter qu'il ne se raidisse. Les boucles, le mors et tout ce qui est en métal, doivent également être séchés, pour les protéger de la rouille. Dès que possible, sèche également le tapis de selle. Les bottes peuvent être suspendues dans un endroit aéré, pour qu'elles ne se déforment pas.



Suspendre les bottes

DICO DE CAVALIER



Hoof gripp

Saindoux

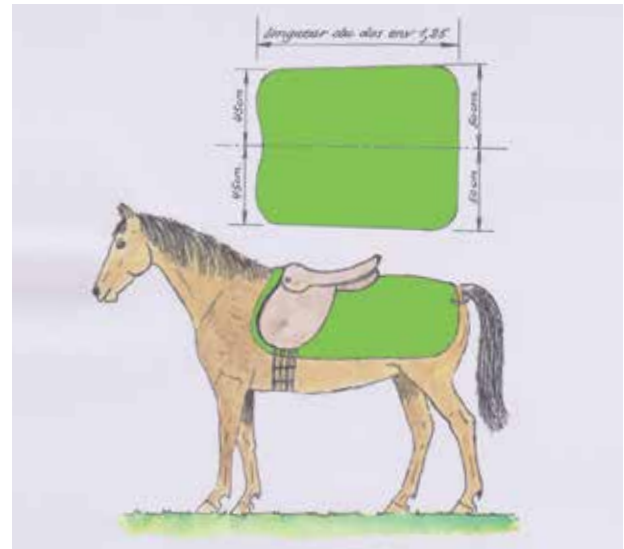
LA NEIGE QUI BOTTE

La neige a tendance à s'accumuler et à se tasser entre les branches des fers. Elle peut alors former une boule dure qui dépasse sous le pied, ce qui nuit à l'équilibre du cheval et peut le faire déraper. Il faut donc curer régulièrement les pieds, mais des astuces permettent d'éviter ce problème. Le plus facile consiste à enduire grassement les soles avec un produit gras comme le saindoux ou la graisse à pied. Autre méthode, demander au maréchal ferrant de disposer des sortes de bandes flexibles appelés hof grip® entre le fer et le sabot. Ce bourrelet astucieux, chasse la neige à chaque pas, l'empêchant de se tasser sur les sabots. On peut également poser des plaques fermées, clouées entre le fer et le sabot.

LA RÉCUPÉRATION

Après le travail, les muscles ont besoin de récupérer pour éliminer les toxines qui s'y sont accumulées. Il faut cependant savoir qu'on récupère mal dans un milieu humide. Dès que possible, change tes vêtements mouillés et la nuit, dors dans un endroit sec pour bien récupérer. Tu seras plus en forme pour randonner par la suite ! Bois beaucoup, car « boire est antifatique ». Mange également à ta faim des aliments riches, car le froid augmente les besoins alimentaires de ton organisme.

ASTUCES DE RANDONNEUR



Un couvre-rein

FABRIQUE UN COUVRE-REIN

La zone du rein est particulièrement sensible au froid. En hiver, une bonne méthode de protection, consiste à disposer un couvre-rein entre la selle et le tapis. Il est maintenu à l'arrière par une lanière qui passe sous la queue et peut s'ouvrir facilement. Tant qu'il ne pleut pas et que le cheval travaille, tu peux ramener le couvre-rein vers l'avant, par-dessus la selle et t'asseoir dessus comme le font les jockeys à l'entraînement. Tu le remettras en place s'il pleut et lorsque le cheval est arrêté. Le croquis indique des dimensions qui te permettent de fabriquer un modèle adapté, taillé dans une ancienne couverture ou mieux, dans une bâche étanche.

EST-CE QUE TU LE SAIS ?

Alimenter la chaudière naturelle du cheval

Par temps froid, les besoins alimentaires du cheval sont augmentés, car sa chaudière naturelle a besoin de plus d'énergie pour entretenir sa chaleur interne. La ration de foin doit donc être augmentée d'environ dix pour cent lorsque le cheval travaille par temps froid. Ne pense pas qu'en hiver il n'a pas besoin de boire ! Au contraire, lorsque le froid est sec, il a besoin de beaucoup d'eau pour s'abreuver et compenser les pertes de liquide, notamment dues à la buée qu'il rejette par ses naseaux.



Prudence oblige, il faut sonder un gué avec un cheval sûr, avant que les autres n'y pénètrent. Car le niveau d'eau a certainement monté avec les pluies d'automne.

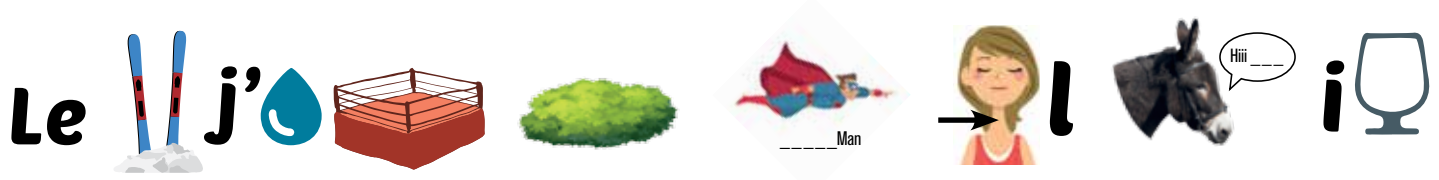
Mots mêlés

Retrouve les mots suivants dans la grille de mots mêlés :

- Cheval
- Couverture
- Randonnée
- Neige
- Poney
- Hiver
- Raclette
- Attelage
- Trot
- Sacoche
- Casque
- Gants

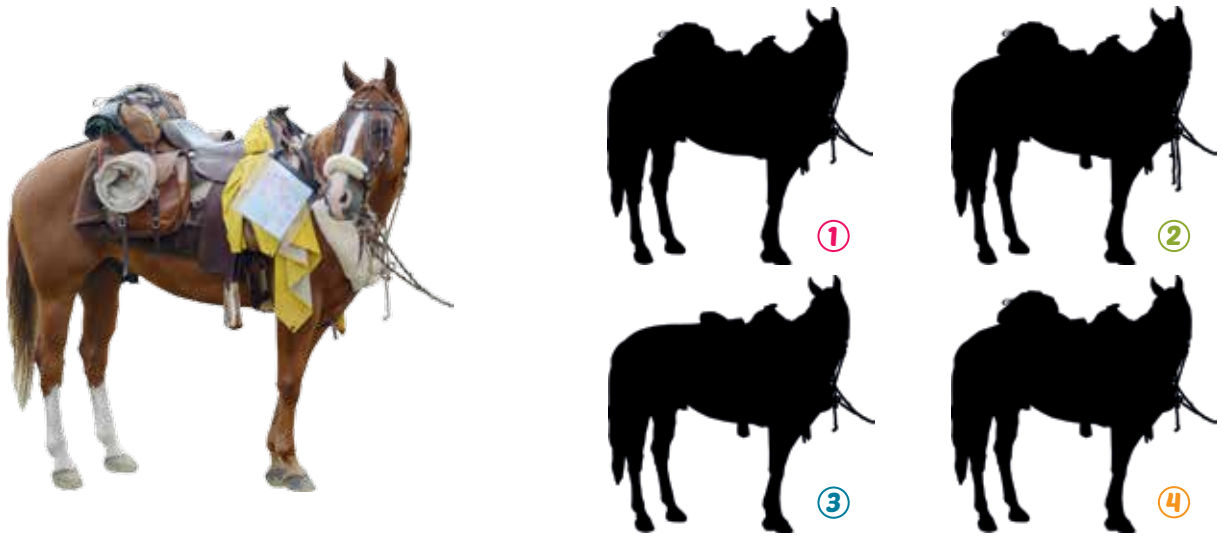
U	C	H	E	V	A	L	I	C
R	C	R	G	A	N	T	S	O
S	A	C	O	C	H	E	S	U
P	S	N	N	A	T	Y	G	V
H	Q	S	D	N	E	I	G	E
I	U	T	R	O	T	F	B	R
V	E	F	P	O	N	E	Y	T
E	J	K	L	M	Q	N	H	U
R	A	C	L	E	T	T	E	R
B	A	T	T	E	L	A	G	E

Rébus : As-tu déjà pratiqué cette discipline ?



La bonne ombre

Ce cheval est bien équipé pour une longue randonnée, retrouve l'ombre qui lui correspond :



SOLUTION ESTAFETTE 134

RELIER LES PLANTES
 1-Coquelicot / 2-Colchiques / 3-Lierre / Le mot caché était donc : Herbier
 4-Datura / 5-Buis

EMPREINTES
 Cerf : 8
 Renard : 4

MOTS CROISÉS

1	T	H	U	V	A							
2	Â	N	E									
3	M	A	R	C	A	S	S	I	N			
4	B	O	U	Q	U	E	T	I	N			
5	B	I	O	D	I	V	E	R	S	I	T	É
6	F	O	U	G	È	R	E					
7	C	A	S	T	O	R						

COMMENT RÉPONDRE

Répondez directement sur la page de votre Estafette ou sur une photocopie en notant très lisiblement votre nom, prénom, adresse et n° de licence FFE.

Les 10 premières bonnes réponses gagneront le DVD « Le tourisme équestre en vidéo » et un guide des plantes toxiques.

Vos réponses sont à renvoyer avant le 15 mars 2018 à CNTE-FFE Tourisme, Parc Equestre, 41600 Lamotte.

© Fotolia.com/Jamstack/jamestacq/Studilant, FFE/HD-LK

Les balades forment la jeunesse

Generali Vie - Entreprise régie par le Code des assurances 602 062 481 RCS Paris

Depuis 1999, les cavaliers licenciés de la Fédération Française d'Équitation sont protégés par Generali qui est aussi devenu l'assureur de près de 4 000 clubs et le partenaire du plus grand rassemblement équestre au monde : le Generali Open de France. Monter bien assuré, c'est pouvoir partir en balade en profitant pleinement de l'instant, du sport et du paysage.

generali.fr

